

# L'EST ET LA CÔTE-NORD



En mai, 130 manifestants avaient réclamé un moratoire sur la coupe de bois dans le secteur de la branche au Saumon. ARCHIVES, LE SOLEIL

RIVIÈRE GRANDE CASCAPÉDIA

## Cèdrico coupera moins et mieux

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Le Groupe Cèdrico entamera bientôt la coupe de bois dans le secteur de la branche au Saumon, un affluent de la rivière Grande Cascapédia. La coalition qui réclamait un moratoire sur l'exploitation forestière dans ce milieu fragile accepte les concessions faites par la firme de sciage pour réduire la coupe.

Cèdrico coupera au plus 33% du volume de bois sur les bassins versants de la branche au Saumon. Au lieu de récolter 150 000 mètres cubes de matière ligneuse, l'entreprise en retirera 95 000. En outre, des bandes de protection de 200 mètres seront laissées intactes le long du cours d'eau.

« L'accord avec Cèdrico inclut le bois de chablis et les coupes antérieures, dans les 33%. Il n'y aura pas de coupe supplémentaire dans ces environs pour un bon bout de temps », précise Marc Gauthier, directeur de la Société Cascapédia, gestionnaire de la rivière Grande Cascapédia.

M. Gauthier et les membres de la coalition, qui comprennent les autochtones de Gesgapegiag, des élus municipaux et des employés gagnant leur vie avec la pêche sportive, craignaient que Cèdrico réalise un dégât à la branche

au Saumon de la même ampleur que celui qui a été fait à la branche du Lac il y a quelques années. Là, l'exploitation forestière dépassant 66% des bassins versants a causé de l'érosion et le remplissage de frayères à saumon.

### TROIS VERSIONS

Les gens de la coalition ont menacé, notamment lors d'une manifestation tenue le 25 mai devant les bureaux du ministère des Ressources naturelles à Caplan, de bloquer le chantier de Cèdrico si un moratoire ou de meilleures pratiques forestières n'étaient pas implantées à la branche au Saumon.

« Cèdrico a dû reprendre trois fois sa planification des travaux forestiers pour satisfaire les exigences de la coalition », explique Marc-André Bernard, biologiste engagé par la coalition pour surveiller le chantier de l'af-

fluent de la Grande Cascapédia. Ce projet de 20 000\$ est financé par la Fondation de la faune du Québec.

La coalition a également incité Cèdrico à réduire le nombre de chemins forestiers et à passer davantage sur les crêtes pour éviter de perturber les milieux humides. La compagnie doit également former ses employés pour se familiariser avec de nouvelles normes de voirie forestière. De plus, Cèdrico n'utilisera pas de phytocides dans le secteur de la branche au Saumon.

Enfin, la coalition et la firme ont conclu une entente pour restaurer les 43 emplacements endommagés lors de la coupe de bois à la branche du Lac. Cèdrico en réparera 20 et la coalition, grâce à une subvention financée par des droits de coupe, fera le reste.

C'est l'intervention du médiateur nommé par le gouvernement, l'ingénieur forestier Réjean Bergevin, qui a débouqué le dialogue entre Cèdrico et les défenseurs de la rivière.

Marc Gauthier ose croire que ce type d'entente encadrera tous les projets de coupe forestière dans les bassins hydrographiques des rivières à saumon du Québec. Le ministère des Ressources naturelles ne s'est toutefois pas encore trempé à ce sujet.

RIVIÈRE-À-CLAUDE

## Emplois précieux menacés

### Les frais de raccordement au réseau d'Hydro-Québec jugés trop élevés par un nouvel entrepreneur

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-À-CLAUDE — La petite localité de Rivière-à-Claude risque de perdre un projet créateur d'emplois en raison des coûts exigés par Hydro-Québec pour assurer l'alimentation en électricité d'une future usine de sciage.

Le réseau local ne permet pas l'implantation d'une scierie de bardeaux de cèdre, un projet de 2 M\$.

« Nos installations sont d'abord conçues en fonction des besoins domestiques, indique Monique Gastinel d'Hydro-Québec. Lorsqu'une industrie souhaite s'implanter, partout en province, nous évaluons la charge nécessaire pour alimenter les équipements. Le promoteur doit alors assumer les coûts qui s'y rattachent. Il s'agit d'un règlement québécois qui s'applique à tous les nouveaux clients résidentiels et industriels. »

Pour assurer une alimentation adéquate, Hydro-Québec demande donc près de 300 000\$ au promoteur. Celui-ci refuse et menace de s'installer dans une autre localité. Or, Rivière-à-Claude ne possède aucune industrie sur son territoire et aurait bien besoin des emplois qui se rattachent au projet de scierie.

Les exigences de la société d'État font bondir le maire du village, Marius Castonguay. « Ça n'a pas de bon sens. Comment-voulez-vous qu'un promoteur absorbe un coût additionnel de 291 000\$? Entre 15 et 30 emplois sont en jeu. Avec ce projet, tous les jeunes du village pourraient travailler. Je souhaite donc qu'Hydro-Québec révise sa position. »

Devant cette situation, le maire et la MRC Denis-Riverin demandent l'intervention du ministre des ressources naturelles, Jacques Brassard, pour forcer Hydro-Québec à améliorer

le réseau local, à ses frais.

Située entre Marsoui et Mont Saint-Pierre, la petite localité de 185 âmes est desservie par une ligne « domestique » à partir du poste de l'Anse-Pleureuse. Ses voisines, elles, possèdent des lignes multiphasées qui fournissent plus de puissance et, surtout, permettent à des industries de s'y implanter.

Du travail pour tous les jeunes du village

POINTE-AU-PÈRE

## L'Empress of Ireland toujours aussi populaire

CARL THÉRIAULT

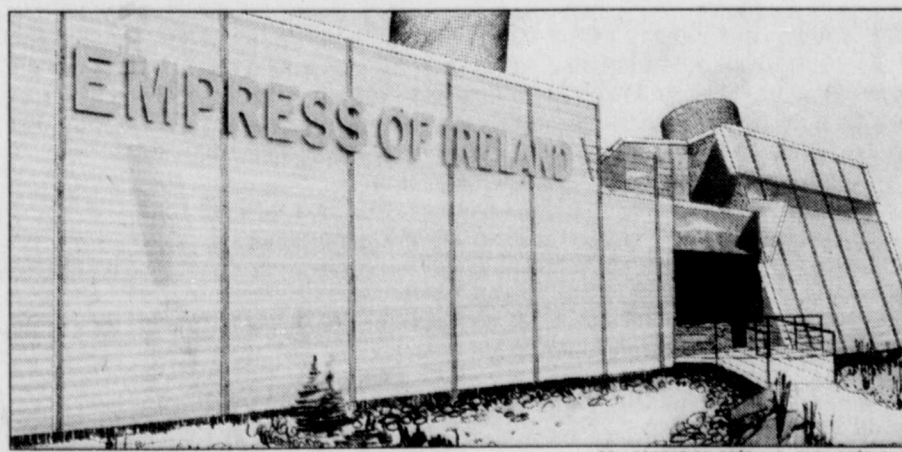
Collaboration spéciale

■ POINTE-AU-PÈRE — La fréquentation du Musée de la Mer de Pointe-au-Père, près de Rimouski, devrait inscrire 1999 parmi les meilleures années d'achalandage de son histoire.

Près de 11 000 visiteurs sont déjà passés par ces installations depuis le début de la saison touristique, qui offre cette année plusieurs nouveautés dont la présentation de l'intégrale de la signature arrière de l'Empress of Ireland, le transatlantique du Canadien Pacifique qui a sombré en 1914 dans les eaux froides du Saint-Laurent.

Même si le niveau d'achalandage actuel montre une légère baisse comparativement aux 12 400 visiteurs enregistrés à la même période l'année dernière, il s'agit d'une donnée peu significative, de dire Serge Guay, directeur du Musée de la Mer.

« Au rythme qu'on a constaté, on aurait 30 000 visiteurs au lieu des 33 000 en 1998 qui était l'année record. Il y en aurait 25 000 ou 27 000, je serais très heureux », a commenté le responsable. Celui-ci prend en considération les achalandages précédents qui faisaient état d'environ 15 000 entrées.



Dessin de la future salle multimédia du Musée de la Mer. COLLABORATION SPÉCIALE, CARL THÉRIAULT

Des travaux routiers majeurs en cours à l'intersection de la route 132 et de la rue Père-Nouvel menant vers le musée n'ont probablement pas aidé les automobilistes à bien repérer les voies de sortie temporaires aménagées pendant les travaux.

Plusieurs visiteurs demandent spécifiquement à voir la signature du transatlantique Empress of Ireland, Liverpool récupérée à plus de 145 pieds de profondeur par deux plongeurs de Victoriaville, Dany Cyr et Pierre Lepage.

Ce travail a nécessité pas moins d'une centaine de plongées sur une période de deux ans afin de remonter à la surface l'impressionnante pièce de 575 livres composée des 25 lettres fabriquées en laiton massif.

Les projets sont nombreux au Musée de la Mer.

La construction de la nouvelle salle 3D sur le dernier voyage de l'Empress devrait commencer à la mi-août en face du phare, près des jeux pour enfants.

L'installation des systèmes de projecteurs 3D se fera dans le courant de l'hiver pour l'ouverture de la première saison touristique du nouveau millénaire, le 29 mai 2000.

Pour l'instant, le processus d'appel d'offres suit son cours. « Une dizaine d'entreprises sont venues chercher le document. L'ouverture des soumissions aura lieu le 13 août. Chaque soumissionnaire offrira son spectacle », a précisé Serge Guay.

TÉMISCOUATA

## Camions défectueux et camionneurs fautifs

### Un contrôle routier révèle un taux de non-conformité de 25%

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Deux camions lourds ont été retirés de la circulation et deux conducteurs ont été déclarés inaptes à poursuivre leurs activités lors d'une opération surprise de contrôle du transport routier de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) effectuée mercredi à Cabano dans le Témiscouata.

Au total, huit constats d'infractions au Code de la sécurité routière ont été émis par les contrôleurs, dont trois concernant les heures de conduite et de travail. Deux conducteurs ont dû interrompre leur voyage après le remisage de leur camion.

Selon Jean-Yves Gagnon, du bureau de la SAAQ à Rivière-du-Loup, 25% des 28 véhicules lourds vérifiés par les inspecteurs ne répondaient pas aux exigences du gouvernement. Environ 75% des camions ont reçu une note parfaite lors de cette opération qui portait plus particulièrement sur la conformité des heures de conduite et de travail.

Les fiches journalières des camionneurs ont été vérifiées afin de sensibiliser le milieu du camionnage et le public aux effets de la fatigue sur la conduite des véhicules lourds et leur implication dans des accidents. Au Québec, tout conducteur doit prendre huit heures de repos après avoir cumulé 13 heures de conduite ou 15 heures de travail.

« Avoir 25% de non-conformité, c'est un ratio relativement élevé. On peut parfois aller chercher un taux de 35% », a souligné M. Gagnon.

Sur les cinq véhicules sélectionnés au hasard pour passer une inspection mécanique, deux possédaient des déficiences mineures et majeures nécessitant une mise hors de service.

Les opérations de contrôle routier dans le secteur de Rivière-du-Loup devraient continuer cet automne. Les efforts pourraient possiblement être dirigés vers les autobus scolaires. Une opération similaire l'année dernière avait permis de détecter des déficiences graves sur quelques autobus scolaires.



Météo Conseil

Beau temps, mauvais temps, toujours présent

1 900 565-4455

\* Frais applicables



Environnement Canada

Environment Canada



8MM

# L'enfer de la porno sadique

**T**om Welles (Nicolas Cage) incarne un mythe payant au cinéma: celui que la rédemption vient après avoir atteint le fond de l'abjection. Bon prétexte pour montrer ce qu'il y a de plus moche. La pornographie sadique, par exemple. Tom est un bon gars: jeune époux et père de famille, ce modeste détective privé n'est pas préparé à

la mission que lui confie la veuve d'un richard, qui découvre dans le coffre-fort du défunt un film 8mm sur lequel un bourreau masqué torture une femme. En tentant de retracer la pauvre victime, Tom fera une immersion dans l'enfer du vice, pour trouver la «vérité». Noble mission! Un autre mythe, tenace et tout aussi payant, veut que le voyeurisme ait un effet dissuasif... (En version française)

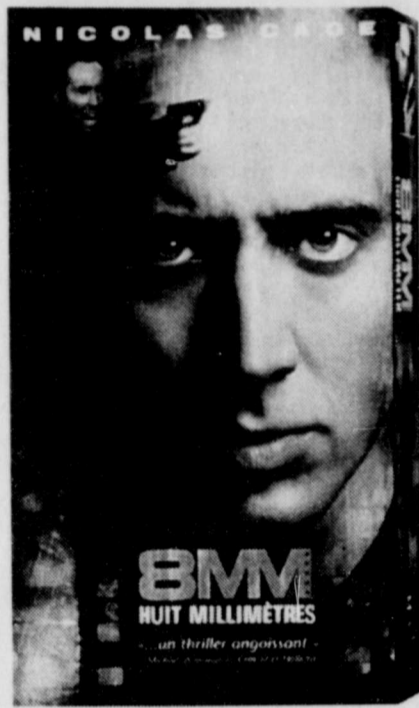


Régis Tremblay  
RTremblay@lesoleil.com  
VIDÉO

d'un inquiétant admirateur. Survient une série de meurtres perpétrés pendant que la «voix» est en ondes. Pour le policier Heinz, il est clair que l'assassin est l'admirateur-aux-fleurs. Mais il se trouve que toutes les victimes ont eu une influence négative dans la vie de l'animatrice...



(Donald Sutherland), récupère le vaisseau et remet les machines en marche. Contact! Risible sur le fond, *Virus* n'est qu'un film d'effets spéciaux réalisé par un technicien, John Bruno, qui a d'ailleurs remporté l'Oscar des meilleurs trucages pour *Abyss*, le film de James Cameron (*Titanic*), lui aussi obsédé par les dangers de la mer.



## Paparazzi

**N**ouveaux boucs émissaires de cette époque voyeuriste, les paparazzi, ces photographes des célébrités, sont chargés de tous les péchés du monde par ceux qui les font vivre: les lecteurs de la presse jaune. C'est sur le ton d'une comédie grinçante que le sujet est abordé dans *Paparazzi*. Un obscur gardien de nuit est croqué par un photographe à côté d'une star, à un match de foot, alors qu'il s'était déclaré malade. Congé-



dié, Frank décide de retrouver le paparazzi pour le lui faire payer. Mais Frank n'est pas long à se laisser corrompre par ce milieu: il deviendra vite incontrôlable. Avec Vincent Lindon et Patrick Timsit.

## Meurtre en bémol

**R**estons dans le domaine public, pour aborder le milieu radiophonique, monde aveugle, monde trompeur. Une voix sans visage, une présence sans consistance. Telle est l'animatrice Anne Winslow (Molly Ringwald), qui semble flattée de recevoir régulièrement des fleurs

## Virus

**U**ne forme de vie venue d'ailleurs, insaisissable comme une impulsion électrique, tombe comme la foudre sur un vaisseau fantôme, en plein Pacifique. Ayant besoin d'électricité pour vivre, la Chose demeure en latence, jusqu'à ce que l'équipage d'un remorqueur, avec son capitaine



## Arrivages

- *L'appel de la forêt*. Famille.
- *Bob et Zack*. Famille.
- *Jeu dur*. Guns.
- *Sans répit*. Re-guns.
- *Sanction suprême*. Re-re-guns.
- *Vengeance fatale*. Mauvaise action.
- *Le réveil de Horton*. Western.
- *Captif*. Enlèvement.

## WOODSTOCK 99

# Les nouveaux hippies envahissent Rome

### Haute technologie, drogue et pluie au rendez-vous

NEW YORK (AFP) — Quelque 250 000 personnes sont attendues à partir d'aujourd'hui près de Rome, dans le nord-est des États-Unis, sur une base de bombardiers B-52 désaffectée pour cause de fin de guerre froide, pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du festival de Woodstock.

Une soixantaine de musiciens parmi lesquels Alanis Morissette, Red Hot Chili Peppers, Willie Nelson, Sheryl Crow, Metallica, ainsi que des rappers, doivent se produire durant ces trois jours de spectacle ouverts par le pape de la soul music, James Brown.

Un seul des artistes s'étant produits en 1969, Mickey Hart, 55 ans, alors batteur du groupe Grateful Dead, sera sur scène ce week-end avec le Mickey Hart Planet Drum.

170 000 des 250 000 billets avaient été vendus hier, ont indiqué les organisateurs, et quelque 30 millions \$ devraient être injectés dans l'économie de Rome, 40 000 habitants, sérieusement déprimée depuis la fermeture de la base en 1993.

«Le clin d'œil est génial», commentait au *New York Times* Michael Lang, 54 ans, l'un des organisateurs du Woodstock original et de son avatar 1999.

«C'est presque comme une revanche. On utilise ces installations de plusieurs milliards de dollars pour un concert de rock», précisait-il.

L'utilisation de la base aérienne Grifis, au nord-ouest de l'État de New York, doit permettre de résoudre le principal problème rencontré par les organisateurs lors du 25<sup>e</sup> anniversaire du concert de 1969: la resquille, qui avait plongé ces hippies devenus hommes d'affaires dans le rouge.

Les installations sont entourées d'une barrière métallique de 5 m de haut, surmontée de barbelés, et doublée d'une palissade de bois de plus de 5 km, sur laquelle un bombardier se transforme en colombe de la paix, qui sera ensuite démontée et vendue au profit d'associations caritatives comme le furent certains éléments du Mur de Berlin.

«Nous aurons un contrôle de la vente des billets et des entrées bien meilleur» qu'en 1994, expliquait dans un communiqué Kenneth Donahue, un ancien chef de la police du métro new-yorkais qui commande un bataillon de 2800 gardes de sécurité.

M. Lang semblait désireux d'effacer l'impression laissée par le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'événement, très critiqué pour avoir accordé des exclusivités à un fabricant de rafraîchissements, de glaces



Jenni Spiro, du New Jersey, est arrivée hier pour ne rien manquer...

ou de préservatifs. L'édition 1999 n'a pas de parrain officiel.

Mais si les T-shirts «psychédélics» sont l'uniforme de rigueur, la haute technologie a fait une arrivée massive.

Une compagnie de téléphone cellulaire a construit une tour de transmission, des banques ont installé des distributeurs d'argent, et ceux qui ne pourront pas faire le voyage à Rome ou payer les 180 \$ du billet pourront suivre le concert en ligne, sur woodstock.com, pour moins de 60 \$.

La chaîne de télévision musicale MTV retransmettra plusieurs heures de concert et de reportage sur les coulisses de l'événement. Dans un hangar de

B-52, la chaîne Independent Film Channel organise un marathon cinématographique de trois jours avec notamment *Reef Madness*, *Sid and Nancy*, et bien sûr *Woodstock*.

Mais deux traditions de Woodstock devraient être respectées. Bien que les organisateurs aient prévu des fouilles, les drogues illégales devraient être facilement disponibles, et les vendeurs de matériel (légal) de consommation, pipes à eau ou shiloms, font déjà des affaires, rapportait hier *USA Today*.

Enfin la pluie, qui avait transformé en bain de boue les champs hébergeant les concerts de 1969 et 1994, devrait être au rendez-vous, au moins temporairement.

## FESTIVAL DE CINÉMA FANTASIA DE MONTRÉAL

# Hémoglobine et suspense en vedette

MONTRÉAL (AFP) — Hémoglobine et suspense sont les grandes vedettes du quatrième festival Fantasia de Montréal, le plus gros festival de cinéma fantastique en Amérique du Nord, qui met à l'affiche à partir d'aujourd'hui, 90 longs métrages avec une large prédominance du cinéma asiatique.

La manifestation, qui dure jusqu'au 15 août, avait attiré l'an dernier plus de 70 000 amateurs, appréciant de voir sur grand écran des films orientaux dont la diffusion reste très marginale en Amérique du Nord.

«C'est un festival populaire, qui va chercher des films ayant connu un gros succès dans leur pays mais qui ne prendront jamais l'affiche ici ou qui ne seront disponibles que dans des clubs vidéo spécialisés», explique un programmeur, André Dubois.

Le producteur et réalisateur Johnnie To, considéré par les organisateurs comme «le fer de lance du cinéma hongkongais», viendra dimanche présenter au public canadien son film *A Hero Never Dies*, vision cynique de l'héroïsme à travers la vengeance d'un tueur à gages réduit à l'état d'homme-tronc.

Deux autres des plus récentes œuvres de ce réalisateur connu pour aborder des sujets très politiques sur fond de grand spectacle, *Expect The Unexpected* et *Lifeline*, seront également à l'affiche pendant le festival.

Parmi la grande sélection de Hong-Kong figurent aussi *Island of Greed* du cinéaste Michael Mak, *Dreadnaught*

de Yuen Woo-Ping, dans lequel un maître en arts martiaux de 80 ans effectue d'incroyables acrobaties, et le grand succès du box-office local *The Millionaires Express* signé Sammo Hung.

Le cinéma japonais occupe une autre bonne part de l'affiche avec, entre autres, un film d'animation pour adultes très politique, *Jin-Roh*, réalisé par Hiroyuki Okiura, et un polar psychologique intitulé *Cure* signé par Kiyoshi Kurosawa. L'événement commercial au Japon, *Ring*, couronné par un grand prix d'excellence au festival de cinéma fantastique de Bruxelles, et *Ring 2* seront sur les écrans en présence de leur réalisateur Hideo Nakata.

Du côté des films d'animation, on retient la grosse production américaine *The Iron Giant* de Bard Bird, *I Married a Strange Person* de l'Américain Bill Plympton, ou la version grand écran du dessin animé japonais *Goldorak* de Tomoharu Katsumata.

Malgré sa prédilection pour le cinéma asiatique, Fantasia ouvre sa programmation aux longs-métrages fantastiques venus d'Europe, notamment du Danemark, d'Espagne, de Grande-Bretagne et d'Allemagne, et aussi à ceux venus du Mexique et d'Australie.

Les Asiatiques y tiennent le haut du pavé

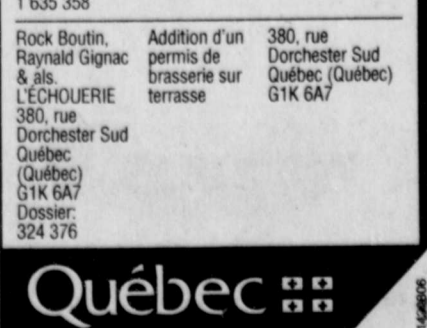
### avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Gouvernement du Québec  
Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, Service des greffes, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Les productions Claude Mailloix inc. BAR 1515 1500, rue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 5A9 Dossier: 1 635 358	Changement permanent du lieu d'exploitation pour (1) Bar (ancienne adresse 1515, rue d'Estimauville, Québec)	1500, rue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 5A9
Rock Boutin, Raynald Gignac & als. L'ÉCHOQUIE 380, rue Dorchester Sud Québec (Québec) G1K 6A7 Dossier: 324 376	Addition d'un permis de brasserie sur terrasse	380, rue Dorchester Sud Québec (Québec) G1K 6A7



## L'écoute de la radio en hausse au Canada

**L'**écoute de la radio semble être en hausse au pays, puisque à l'automne 1998, les Canadiens y ont consacré 20,4 heures par semaine, contre 19,9 heures l'année précédente, mettant fin à quatre années consécutives de baisse, selon Statistique Canada. On est encore loin du plus récent sommet de 21,6 heures par semaine enregistré en 1990 et en 1993. Si depuis 1986 les

Québécois ont presque toujours affiché le plus haut taux d'écoute, ils ont été rejoints à l'automne 1998 par les auditeurs de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta avec une moyenne 21,3 heures par semaine. Les Québécois anglophones ont continué d'occuper la première position, enregistrant une moyenne d'écoute de 23,7 heures par semaine, soit 2,5 heures de plus que les Québécois francophones. (PC)

LES BONS NUMÉROS

tous les samedis dans les annonces classées

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la société d'investissement Hamco inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ste-Foy, ce 21e jour de juillet 1999

Paul Gagné, secrétaire de la société

Collège des médecins du Québec

AVIS DE RADIATION ET DE LIMITATION

Avis est donné que le Dr Richard Dubois (91-110), omnipraticien, exerçant antérieurement au 2480, ch. Ste-Foy, Ste-Foy (Québec) et au 5195, boul. des Forges, Trois-Rivières (Québec), a plaidé coupable, le 21 juin 1999, à une plainte amercimée contenant neuf (9) chefs d'accusation, à savoir: cinq (5) accusations d'avoir exercé la médecine sans tenir compte de ses capacités et de ses connaissances; deux (2) accusations d'avoir négligé d'informer des patientes de façon adéquate sur le risque d'une intervention; une (1) accusation d'avoir employé un mauvais choix de sutures et, finalement, une (1) accusation concernant la tenue du dossier médical d'une patiente.

Le 21 juin 1999, le Comité de discipline adressait des réprimandes au Dr Dubois et lui imposait des limitations permanentes du droit d'exercer toutes activités professionnelles dans les domaines de la médecine et de la chirurgie esthétiques, à l'exception de la sclérothérapie des varices des membres inférieurs et de la greffe capillaire, à moins que l'intimé obtienne un certificat de spécialiste en chirurgie plastique du Collège des médecins du Québec, auquel cas la limitation prendra fin. Le Comité lui imposait également des radiations temporaires de quarante-cinq (45) jours et le condamnait au paiement des déboursés. Ces sanctions ont pris effet le 21 juin 1999.

De plus, le Comité recommandait au Bureau du Collège des médecins du Québec d'obliger le Dr Dubois à faire un stage de perfectionnement en greffe capillaire, un stage d'évaluation en médecine générale et, si nécessaire, un stage de perfectionnement en médecine générale.

Cet avis est donné conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions.

Jocelyne Neveu-Gaudreau  
Secrétaire du Comité de discipline